

TERRITOIRE D'INTERVENTION DE L'ESA

Nous contacter

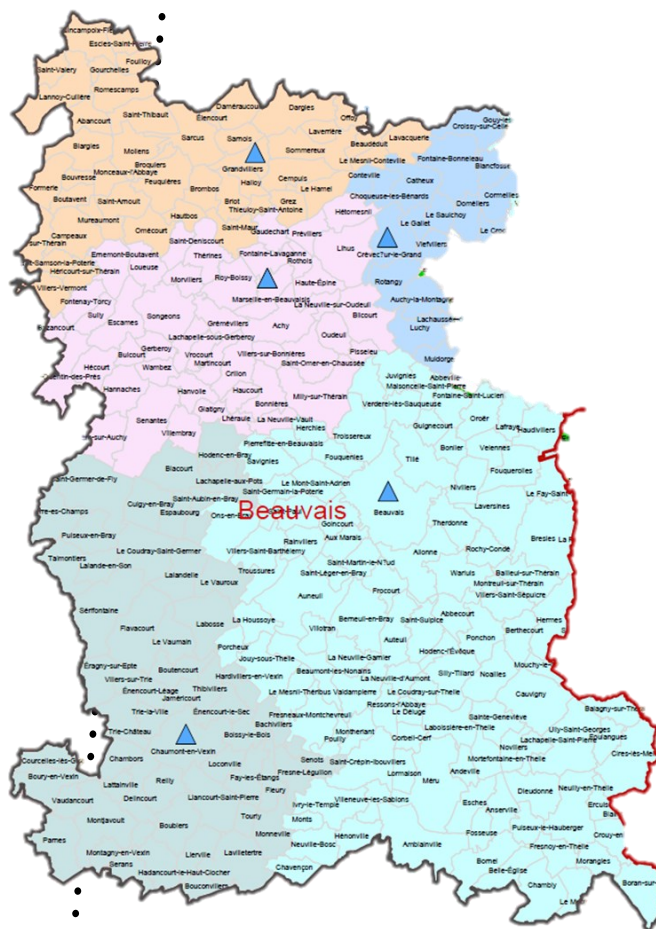
Du lundi au vendredi de
9h à 16h30

03.60.05.00.06

06.30.30.40.43

ssiad.hopital.crevecoeur@wanadoo.fr

Hôpital local
Jean-Baptiste Caron
Place de l'Hôtel de Ville - BP 44
60360 CREVECOEUR-LE-GRAND



**Equipe
Spécialisée
Alzheimer (ESA)**

*Faites vous aider à
votre domicile*

L'ESA apporte soutien à domicile
et accompagnement dans la vie
quotidienne pour le patient
comme pour ses proches !

Contact : 03.60.05.00.06 - 06.30.30.40.43

L'ESA

L'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) est rattachée au SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) de l'Hôpital de Crèvecœur le Grand. L'ESA est composée de professionnels formés à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer :

- 1 psychomotricienne et/ou 1 ergothérapeute,
- Des assistantes de soins en gérontologie,
- 1 infirmière coordinatrice qui encadre l'équipe.

Pour qui ?

Pour les **personnes diagnostiquées au début de la maladie**, à un stade léger et modéré. La maladie doit avoir une répercussion sur la vie quotidienne de la personne malade et de ses proches.

Comment ?

Pour bénéficier de l'intervention de l'ESA, il est nécessaire d'avoir **une prescription médicale**.

Cette prescription médicale peut être délivrée par le médecin traitant ou bien par un médecin spécialiste d'un cabinet libéral ou d'une consultation mémoire.

Il est possible de bénéficier de 12 à 15 séances au maximum réparties sur une durée de 3 mois durant une année. Au bout d'un an, il est possible de renouveler la prescription.



Pourquoi ?

Les interventions de l'ESA ont **pour objectif de permettre aux personnes de rester vivre le plus longtemps à domicile**.

Les interventions vont ainsi :

- Aider les personnes malades à maintenir leur autonomie en stimulant leurs capacités (motrices, sensorielles, cognitives...),
- Aider les personnes malades à diminuer les éventuels troubles du comportement
- Aider à la préservation de l'image de «soi» et le maintien de l'identité,
- Favoriser la confiance en soi, le plaisir et le bien être du patient,
- Encourager et soutenir les proches de la personne.
- Conseiller l'aidant et la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer sur l'aménagement du domicile.

Combien ça coûte ?

Le coût des interventions de l'équipe spécialisée Alzheimer **est intégralement pris en charge par l'Assurance maladie**.

L'intervention de l'ESA

Un ergothérapeute ou un psychomotricien vient à domicile faire l'évaluation des capacités de la personne à accomplir les activités de la vie quotidienne.

En fonction de l'évaluation, le professionnel fixe un ou deux objectifs. Par exemple : s'habiller seul, refaire à manger... Il conçoit ensuite un programme s'appuyant sur les capacités restantes de la personne pour l'aider accomplir à nouveau ces activités et retrouver plaisir à les faire. Ce programme comprend également un volet d'éducation thérapeutique des aidants avec leur sensibilisation, leur accompagnement et du conseil.

Les assistantes de soins en gérontologie prennent ensuite le relais. Elles interviennent à domicile en suivant le programme conçu par l'ergothérapeute ou le psychomotricien.

A la fin des séances, l'ergothérapeute ou le psychomotricien fait un bilan des activités réalisées. Ce bilan est transmis au médecin qui a prescrit l'intervention d'une équipe spécialisée Alzheimer.

